

La diversification économique pour l'emploi



“ Rouen n'est pas très discriminante au niveau européen sur l'industrie puisqu'il y a des agglomérations de plus de 200 000 habitants qui sont beaucoup plus industrielles, notamment en Allemagne ou en Italie du Nord. ”

“ Est-ce qu'on la conforte sur ses fonctions portuaire et industrielle, de capitale administrative qui sont ses points forts ? [...] Mais vous pouvez aussi prendre la décision, en lien avec les stratégies régionale et nationale, d'infléchir plus nettement la tendance « au fil de l'eau » pour marquer un peu plus le territoire par des fonctions sur lesquelles il est aujourd'hui moins reconnu. Il ne s'agit pas de viser une trop forte spécialisation, car on ne serait plus dans une économie métropolitaine où c'est la diversité qui fait la richesse. ”

“ Une réflexion stratégique n'est pas forcément quelque chose de stratosphérique, ce peut être pour un territoire de convenir qu'il y a trois ou quatre priorités importantes auxquelles répondre pour les quinze ans à venir [...] que c'est sur elles qu'il fallait faire un surinvestissement pour déclencher quelque chose. ”

“ Je peux dire que les territoires urbains qui se portent le mieux aujourd'hui en France sont les grandes agglomérations qui ont non seulement réussi à attirer des fonctions dites « métropolitaines », mais également à bien fonctionner en réseau avec leur environnement, au moins à l'échelle régionale. ”

Philippe Matheron, chef de la mission Métropoles à la DATAR.
Extrait des Rencontres(s) #10 de l'AURBSE, 25 septembre 2013.

“ Dans la crise de 2008-2009, les territoires français qui s'en tirent le mieux sont ceux qui ont le plus fort pourcentage de cadres des fonctions métropolitaines. [...] Je voudrais ne pas donner l'impression qu'il s'agit pour moi uniquement de travailler sur des emplois de haute qualification, mais il s'agit quand même de les privilégier, car ce sont ces emplois qui nous donnent de l'emploi induit. ”

Gérard-François Dumont, professeur à l'Institut de géographie et d'aménagement
de l'université Paris-Sorbonne.
Extrait des Rencontre(s) #5 de l'AURBSE, 23 février 2012.

“ Ce qui va faire que des activités économiques vont rester, vont se développer ou que des activités exogènes vont venir sur un territoire [...] c'est le tissu économique, le marché, l'attractivité du territoire. J'entends par « attractivité » tout un ensemble de ressources dont le territoire dispose et que les acteurs sont capables de mobiliser, de valoriser. [...] Ce sont des facteurs d'attractivité que l'infrastructure seule ne permet pas. ”

Ludovic Vaillant, chercheur à l'IFSTTAR, directeur d'études au CETE Nord-Picardie.
Extrait des Rencontre(s) #7 de l'AURBSE, 25 octobre 2012.

“ Pour le cas lillois, il faut se souvenir qu'en 1993, le projet [Euralille] était un projet de forte densité urbaine. Il y a eu une récession économique et seules deux des cinq tours prévues au-dessus de la gare ont été construites. Ensuite, la densité globale a été diminuée et la première phase d'Euralille en a pâti. [...] Maintenant, Euralille 3 atteint les espaces du renouvellement urbain et il faudrait demander la vision que les élus lillois avaient à l'époque et la vision qu'ils continuent de porter, la vision de Pierre Mauroy au moment où la récession arrive. Il fallait tout de même avoir un courage fort et une vision de long terme. [...] Quelque part, il y a eu un geste politique très fort, mais en même temps, la conjoncture économique n'a pas été favorable à ces ambitions au moment où le quartier entrait en construction. ”

Alain L'Hostis, chercheur à l'IFSTTAR.
Extrait des Rencontre(s) #3 de l'AURBSE, 16 juin 2011.

Depuis plusieurs décennies, la France est installée dans une période de mutations économiques (globalisation, crise financière de 2008, réduction des déficits publics et restrictions d'accès au crédit bancaire...) même si quelques signes laissent entrevoir des perspectives de reprise. Aujourd'hui, ces phénomènes se conjuguent, au prix de conséquences économiques et sociales notamment en matière d'emploi. Certains secteurs comme l'industrie sont particulièrement touchés. Alors que le bassin de vie de Rouen n'échappe pas à ces difficultés, comment y relancer une dynamique de croissance ?

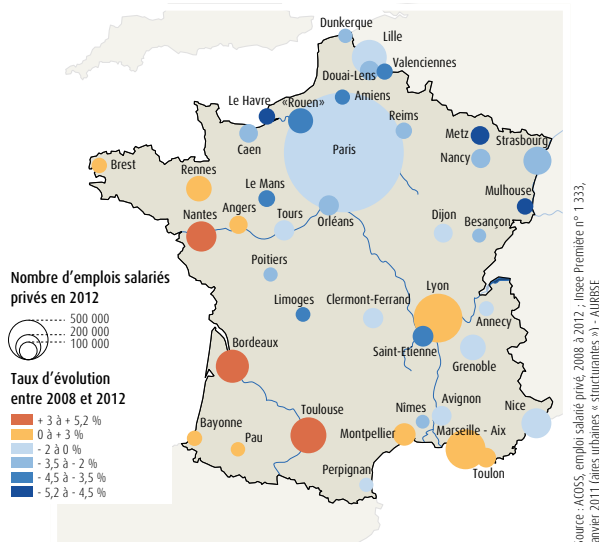
La démarche proposée par l'agence d'urbanisme invite à prendre du recul et à adopter une approche comparative. S'appuyant sur des statistiques publiques, elle vise à analyser les caractéristiques du tissu économique et le positionnement de Rouen, c'est-à-dire les points qui la distinguent véritablement d'un échantillon d'agglomérations françaises¹. Le bassin de vie apparaît ainsi comme un pôle dont le socle productif peut être soutenu par de véritables capacités de développement tertiaire. En complément de la stratégie et des outils déjà mis en œuvre (attractivité touristique, renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche, création d'un réseau de pépinières...) de nouvelles pistes se dessinent pour renforcer le processus de métropolisation et améliorer la situation de l'emploi.

Un potentiel de diversification du tissu économique

Le bassin de vie de Rouen n'échappe pas aux difficultés économiques rencontrées sur le plan national. Alors que la France perdait 1,2 % d'emplois salariés privés entre 2008 et 2012, les pertes qu'il a subies ont été de 3,7 %². Quels sont donc les obstacles supplémentaires auxquels il est confronté ? Tout d'abord, le bassin de vie semble s'inscrire dans un contexte géographique défavorable. L'étude de l'évolution de l'emploi salarié privé dans les principales agglomérations françaises dessine une France

¹ Cet échantillon comprend quatre aires urbaines : les deux aires urbaines des futures métropoles de Grenoble et de Rennes, dont le profil socio-économique et le poids démographique sont particulièrement proches de l'aire urbaine de Rouen ; les aires urbaines de Caen et du Havre, compte tenu de leur proximité géographique avec Rouen, bien qu'elles ne soient pas pour l'heure de rang métropolitain.
² Source : ACOSS, emploi salarié privé 2008 à 2012. Traitement : AURBSE.

Évolution de l'emploi salarié privé dans les principales aires urbaines françaises entre 2008 et 2012

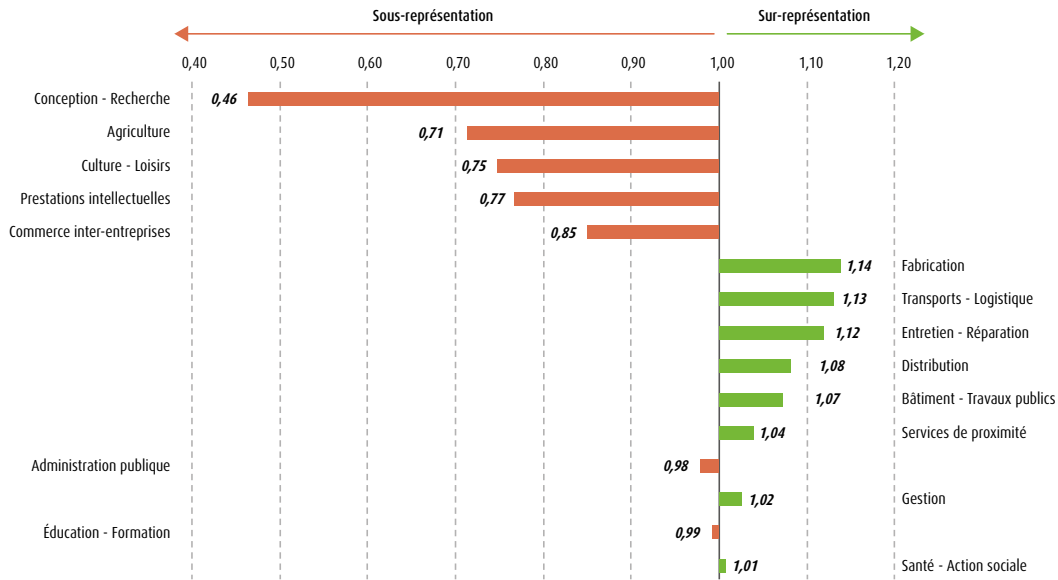


à deux vitesses : l'une du Sud et de l'Ouest en croissance, l'autre du Nord et de l'Est en crise.

Une telle lecture des dynamiques territoriales, qui conduit à dépasser le concept de « diagonale du vide », doit cependant être nuancée par une analyse distinguant plusieurs types d'aires urbaines. Ainsi, celles qui réussissent le mieux au sein de la France en croissance sont Lyon, Nantes, Bordeaux ou Toulouse. De même, celles qui résistent le mieux dans les régions françaises en difficulté sont les aires urbaines dont le profil métropolitain est le plus affirmé, comme Lille ou Strasbourg.

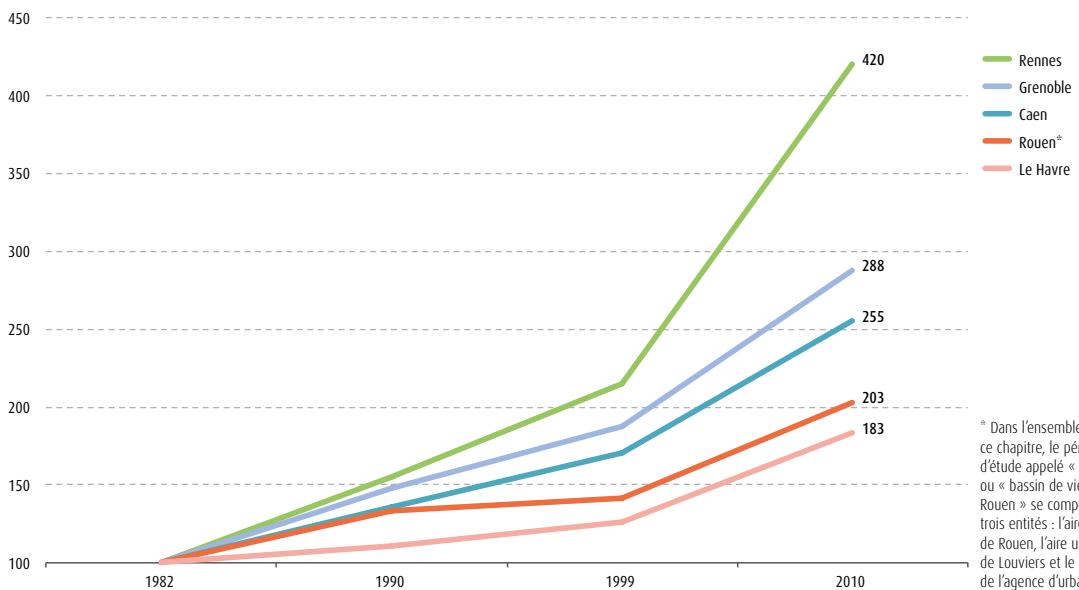
Les difficultés économiques rencontrées par le bassin de vie de Rouen semblent autant liées à ce contexte géographique peu favorable qu'à un profil de métropole qui a besoin de se renforcer pour s'imposer dans le contexte économique. Au sein de notre échantillon, le bassin de vie fait partie des territoires les plus touchés par les crises récentes. En témoigne le fait qu'il ne soit pas encore parvenu à reconstituer le volume d'emplois qui était le sien en 2007, subissant une baisse presque constante de ses effectifs salariés privés. Dans une période de crise telle que la période actuelle, il se révèle donc fortement exposé à la conjoncture. Ce constat ne

Indice de concentration des fonctions économiques dans le bassin de vie de Rouen en 2010



Source : Insee, recensement 2010. Échantillon de comparaison : aires urbaines de Grenoble, Rennes, Caen et Le Havre - Traitement AURBSE

Evolution des emplois de cadres des fonctions métropolitaines entre 1982 et 2010 (base 100)



* Dans l'ensemble de ce chapitre, le périmètre d'étude appelé « Rouen » ou « bassin de vie de Rouen » se compose de trois entités : l'aire urbaine de Rouen, l'aire urbaine de Louviers et le périmètre de l'agence d'urbanisme.

préjuge pas des capacités de rebond de l'économie locale en cas de reprise économique, mais souligne la dépendance du bassin de vie à l'égard de la conjoncture, et la nécessité pour lui de s'en affranchir davantage.

Dans cette optique, le renforcement de certaines ressources stratégiques et la diversification du tissu économique sont de sérieuses pistes à explorer. Les fonctions exercées par les actifs travaillant dans le bassin de vie en sont une première illustration. Par rapport à notre échantillon d'aires urbaines, les fonctions sur-représentées à Rouen relèvent plutôt de l'exécution, comme la fabrication, l'entretien et la réparation. La fonction de gestion, bien qu'importante en volume d'emplois à Rouen, n'est pas discriminante à l'échelle de notre échantillon de comparaison, notamment parce que cette fonction concerne des métiers présents dans de nombreux établissements (chefs d'entreprise, fonctions support, etc.)³.

À l'inverse, les fonctions de conception, de recherche et de prestations intellectuelles, ou celles qui seraient susceptibles d'apporter une certaine diversité au tissu économique, comme la culture et les loisirs, s'avèrent sous-représentées. Le cas de la conception et de la recherche, dont la part ne représente que la moitié de celle qui est observée en moyenne dans les autres aires urbaines étudiées, mérite une attention particulière.

Dans le prolongement de l'analyse des fonctions, les « emplois de cadres des fonctions métropolitaines » sont un autre critère d'évaluation de la diversité du tissu économique rouennais. Cette notion⁴, qui a remplacé pour l'Insee celle des « emplois métropolitains supérieurs », désigne des emplois tendant à se concentrer dans les agglomérations d'envergure métropolitaine et pouvant, à cet égard, être considérés comme un marqueur de l'intensité du processus de métropolisation.

Au cours des trente dernières années, à mesure que le phénomène de mondialisation et sa traduction spatiale, la métropolisation, prenaient de l'ampleur, Rouen a connu

une progression modérée de ces emplois. Ceux-ci, bien qu'ayant doublé dans le bassin de vie de Rouen, triplaient à Grenoble, ou quadruplaient à Rennes⁵.

Désormais, notre bassin de vie se situe dans une position intermédiaire en comparaison de notre échantillon d'aires urbaines, avec plus de 20 000 emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Il figurait parmi les territoires qui possédaient le plus de ressources « stratégiques » de ce type au début des années 1980, mais il s'est laissé distancer par Grenoble (dont il était encore proche) et dépasser par Rennes. Les trois dernières décennies se sont ainsi déroulées sans que Rouen ne tire pleinement profit du processus de métropolisation.

Enfin, les activités sur lesquelles s'est positionné le bassin de vie sont un critère essentiel à analyser pour comprendre la relative faiblesse de sa dynamique économique. On peut, en effet, considérer que les activités présentes à Rouen se sont révélées plutôt en difficulté, tandis que les autres agglomérations ont bénéficié d'un positionnement sur des activités plutôt en croissance.

Parmi les activités sur-représentées⁶ dans le bassin de vie de Rouen, celles qui constituent sa véritable spécificité appartiennent à l'industrie pharmaceutique, dont la place est sensiblement plus importante qu'en moyenne dans l'emploi des autres aires urbaines. Des activités allant de pair avec un profil métropolitain sont également sur-représentées, telles que l'assurance ou les sièges sociaux. Cependant, les activités sur-représentées sont le plus souvent des activités en repli économique ou en mutation : c'est le cas de la métallurgie ou de l'automobile. Ces activités sont pour beaucoup celles qui ont constitué le socle industriel du bassin de vie depuis des décennies.

À l'inverse, bon nombre d'activités sous-représentées sont des activités sur lesquelles s'appuie actuellement la croissance économique, comme la recherche-développement, les activités informatiques, le conseil de gestion, l'ingénierie, la publicité, les activités comptables et même de support aux assurances. Ce sont, pour la plupart, des activités de services aux entreprises, généralement qualifiées de secteur tertiaire « supérieur », lequel représente un autre marqueur de la métropolisation.

3 Source : Insee, recensement 2010. Traitement : AURBSE.

4 Cette nouvelle notion retient cinq des fonctions économiques précédemment étudiées : la conception et la recherche, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprises, la culture et les loisirs, ainsi que la gestion. Au sein de ces fonctions, seuls les emplois de cadres et de chefs d'entreprise appartenant à des entreprises de 10 salariés ou plus sont pris en compte.

5 Source : Insee, recensement 2010. Traitement : AURBSE.

6 Source : Insee, recensement 2010. Traitement : AURBSE.

Deux facteurs freinent, par conséquent, la dynamique locale. D'une part, la situation géographique au Nord-Ouest est moins favorable ici que pour les aires urbaines de l'ouest et du sud de la France. D'autre part, le tissu économique manque de diversité. Ces facteurs peuvent encore être approfondis, en particulier la notion de contexte géographique, qui doit être clairement définie. Celle-ci peut être étayée grâce à une analyse statistique permettant de déterminer dans quelle mesure les réductions d'emplois sont imputables aux difficultés du tissu économique (on parle alors d'« effet structurel ») et dans quelle mesure elles sont imputables au contexte géographique (on parle alors d'« effet local »).

L'effet structurel, qui résulte de la composition du tissu d'activités rouennais, est mesuré d'après la dynamique observée pour ces activités à l'échelle des principales aires urbaines françaises⁷. Il révèle la trajectoire économique que le bassin de vie aurait connue si chacune des activités qui y sont présentes avait suivi la même évolution que celle qu'elle a suivie au niveau national. Ici, cette trajectoire supposée aurait abouti à une réduction de l'emploi salarié privé de 1,5 % entre 2008 et 2012⁸. En réalité, le nombre d'emplois a diminué de 3,6 %. Les 2,1 points d'écart avec l'évolution structurelle restent donc à expliquer. Ils sont précisément considérés comme un « effet local », c'est-à-dire comme le résultat de facteurs spécifiques qui ont renforcé la dynamique négative, tandis que d'autres aires urbaines ont pu créer des conditions économiques plus favorables pour compenser les difficultés de leur tissu d'activités ou même, dans certains cas, amplifier le développement de celui-ci. Cet environnement économique peut recouvrir des facteurs aussi divers que le niveau de formation des ressources humaines, l'immobilier d'entreprise, le foncier, les transports, le cadre de vie, etc.

Une capitale dotée d'un socle productif

À la lumière de l'observation de la composition du tissu économique dans le bassin de vie de Rouen, il devient possible de porter un nouveau regard sur son « identité industrielle ».

Ce constat communément admis s'appuie sur certains faits tangibles. Avec 15 % de l'emploi appartenant à ce secteur en 2010, soit 45 000 emplois⁹, le bassin de vie figure parmi les territoires les plus industriels de notre échantillon, derrière des aires urbaines aux profils pourtant très différents : Grenoble (16 %) et Le Havre (17 %).

Le tissu économique est également caractérisé par le poids des entreprises de plus de 250 salariés. Ce seuil, le plus couramment retenu pour caractériser les établissements de taille intermédiaire (ETI), est franchi par une trentaine d'établissements industriels du bassin de vie¹⁰, qui entraînent dans leur dynamique d'innovation, d'exportation et de développement un tissu dense de petites et moyennes entreprises (PME), souvent sous-traitantes. Cette relation positive en phase de croissance peut cependant devenir problématique en période de crise. La sur-représentation d'établissements industriels et d'établissements de « grande taille » n'est pas sans conséquence sur leur ancrage régional, car nombreux sont ceux qui dépendent d'un centre de décision situé hors de la région. En 2010, la moitié des emplois dépendait d'un siège social localisé à l'extérieur de la région, taux le plus élevé de France (25 % en moyenne)¹¹.

De même, le poids de l'industrie se traduit par une proportion importante d'ouvriers (24 %) dans le bassin de vie, alors que les cadres y sont au contraire peu présents (15 %). Cela renvoie à la sur-représentation des fonctions d'exécution et à la sous-représentation des fonctions de conception précédemment observées. Dans les aires urbaines de Grenoble et de Rennes, on note au contraire un certain équilibre entre trois catégories socio-professionnelles principales (cadres, employés et professions intermédiaires), qui rassemblent chacune au moins 20 % des actifs ayant un emploi¹². Il semble donc que l'identité industrielle du bassin de vie résulte autant de la part de ce secteur dans l'économie locale que des empreintes territoriales et sociales que celui-ci a générées. Elle doit par ailleurs être nuancée au

7 Pour chaque activité, la variation du nombre d'emplois est calculée, sur la période 2008-2012, en moyenne à l'échelle des 41 aires urbaines figurant sur la première carte de ce chapitre.

8 Source : ACOSS, emploi salarié privé 2008 à 2012. Traitement : AURBSE.

9 Source : Insee, recensement 2010. Traitement : AURBSE.

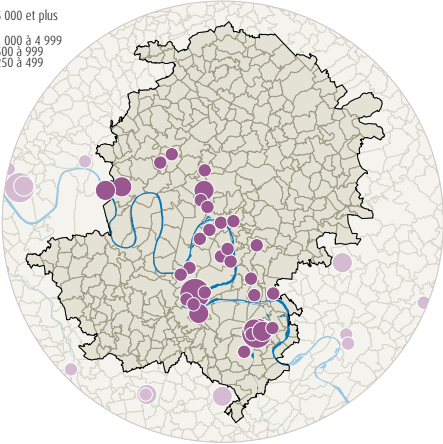
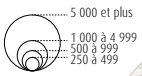
10 Source : Insee, Sirene 2011. Traitement : AURBSE.

11 Source : Ernst & Young, « Diagnostic de l'économie régionale » préparatoire au Contrat régional de développement économique, novembre 2010.

12 Source : Insee, recensement 2010. Traitement : AURBSE.

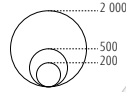
Taille des établissements de 250 salariés et plus en 2011

Tranche d'effectifs salariés

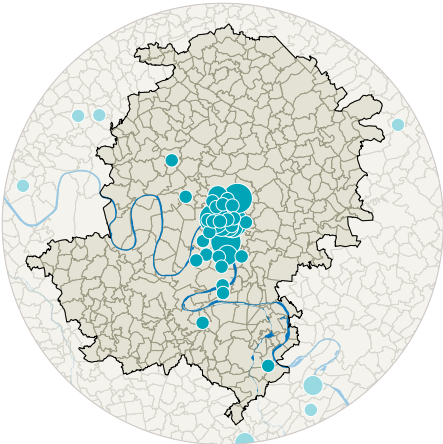
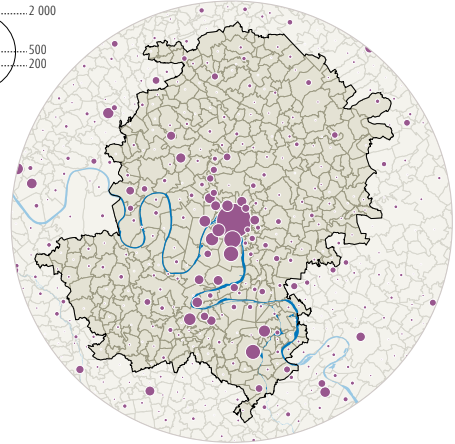


Nombre d'établissements de moins de 250 salariés en 2011

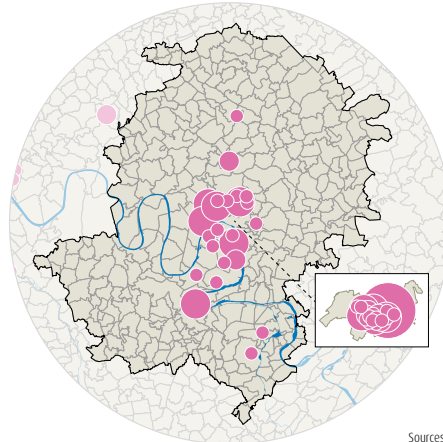
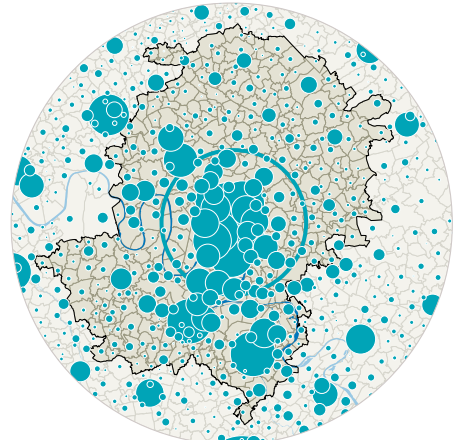
Nombre d'établissements



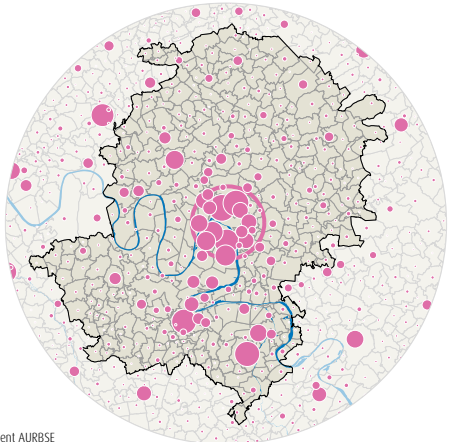
Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand



regard de la place qu'occupe le secteur tertiaire, qui représente, à lui seul, les trois quarts de l'emploi total du bassin de vie, soit cinq emplois tertiaires pour un emploi industriel. Ainsi, comme la France dans son ensemble, et tout particulièrement les espaces métropolitains, le bassin de vie de Rouen est avant tout un territoire tertiaire.

Pour autant, cette situation apparaît plus contrastée selon le type d'emploi observé. Du point de vue du tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé, action sociale), Rouen se situe dans une position intermédiaire au sein de notre échantillon, avec 32 % des emplois appartenant à ce secteur.

Le tertiaire marchand (commerce, transports, services divers), en revanche, rassemble 44 % de l'emploi, ce qui fait du bassin de vie le territoire où ce secteur est le moins étoffé de notre échantillon. Il reste certes le plus représenté dans le tissu local comme dans celui des autres aires urbaines, mais son faible poids relatif confirme la faiblesse des services aux entreprises précédemment entrevue.

En définitive, la clé de compréhension des interactions entre les secteurs d'activité du bassin de vie réside peut-être dans la répartition de l'emploi entre la sphère

présentielle et la sphère non présenteielle¹³. La part importante de la sphère présenteielle (2/3 de l'emploi) montre que le statut de capitale régionale de Rouen et les fonctions administratives qui en découlent lui apportent un certain rayonnement et amortissent en partie les difficultés économiques, d'autant que la sphère présenteielle peut encore être étoffée avec le développement de secteurs émergents comme la « silver economy »¹⁴. La sphère non présenteielle (1/3 de l'emploi) montre que le bassin de vie possède un socle productif sur lequel il peut s'appuyer pour reconstruire une économie nouvelle, à condition de relever plusieurs défis.

Le développement du tourisme, de l'innovation et des services

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons souhaité porter un éclairage particulier sur ces trois secteurs d'activité, véritables leviers pour la diversification économique et le dynamisme du territoire.

La valorisation du potentiel touristique

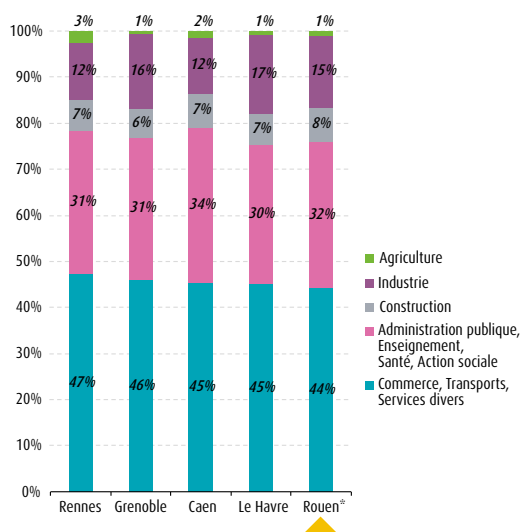
Ce secteur constitue une réelle opportunité d'évolution pour l'image du bassin de vie de Rouen et de développement des emplois tertiaires marchands. Il bénéficie d'une situation favorable, proche de grands bassins de population comme l'Île-de-France, et d'un riche patrimoine naturel et culturel, dont les principaux sites sont localisés dans le bassin de vie de Rouen ou à proximité, sans oublier les autres sites majeurs en Normandie (Mont-Saint-Michel, plages du débarquement, Honfleur, Étretat, Giverny...). Toutefois, la proximité de l'Île-de-France a également des effets contraires, comme celui de favoriser le tourisme de courts séjours ou de passage, ce qui limite le nombre des nuitées et des emplois générés par le tourisme (3,2 % des emplois appartiennent à ce secteur pour 3,9 % en moyenne en France métropolitaine)¹⁵.

13 Substituées par l'Insee aux notions de sphère « résidentielle », « publique » ou « productive », censées rendre compte des phénomènes de localisation de l'emploi, la sphère présenteielle et la sphère non présenteielle ont été créées pour mettre en évidence les logiques de marché et le degré d'ouverture des activités d'un territoire. Ainsi, la sphère présenteielle englobe les activités produisant des biens et des services principalement destinés au bassin de vie local, c'est-à-dire à la population des habitants et des touristes. La sphère non présenteielle, obtenue par déduction, recouvre quant à elle les activités dont la production est destinée au marché extérieur et aux entreprises.

14 La « silver economy » rassemble les activités de production de biens et de services destinés à répondre aux besoins liés au vieillissement de la population.

15 Source : Insee Haute-Normandie, Les retombées économiques du tourisme en Normandie, juin 2014.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité en 2010



Source : Insee, recensement 2010 - Traitement AURISE

* Dans l'ensemble de ce chapitre, le périmètre d'étude appelé « Rouen » ou « bassin de vie de Rouen » se compose de trois entités : l'aire urbaine de Rouen, l'aire urbaine de Louviers et le périmètre de l'agence d'urbanisme.

Afin de développer l'offre touristique, des réalisations emblématiques sont engagées par les collectivités territoriales, comme l'Historial Jeanne d'Arc ou le Panorama XXL. Cette politique touristique peut être soutenue par des actions de requalification des espaces publics, de mise en valeur du bâti et de dynamisation du commerce. De même, le tourisme de congrès trouvera dans le nouvel équipement programmé et la coordination des politiques de communication des marges de progression. Par ailleurs, si l'amélioration de l'accessibilité ferroviaire d'une ville profite avant tout au tourisme urbain et au tourisme de congrès¹⁶, le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie augmentera non seulement les possibilités de visites de passage et de courts séjours, mais aussi la clientèle souhaitant consacrer plus de temps à Rouen. L'offre touristique gagne donc à être régulièrement renouvelée grâce à l'événementiel et à une programmation culturelle et diversifiée, à l'exemple du festival Normandie Impressionniste.

Parallèlement, le bassin de vie peut se positionner sur de nouvelles tendances, telles que le tourisme industriel, pour lequel il dispose là encore d'un vaste patrimoine. Il s'agit à la fois d'installations témoignant de l'industrie ancienne, souvent implantées au bord des cours d'eau (moulins à eau, filatures...) et de centres technologiques qui peuvent donner davantage de visibilité au tissu économique et promouvoir une identité. L'éolien offshore représente, à ce titre, un marqueur potentiel du savoir-faire et de l'innovation en Normandie.

Le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

En lien avec ses activités, le bassin de vie affiche un taux élevé de personnes disposant d'une qualification professionnelle reconnue : plus du quart de la population sortie du système éducatif possède un CAP ou un BEP. Mais, au sein de notre échantillon, le bassin détient aussi l'un des plus faibles taux de personnes diplômées de l'enseignement supérieur (23 %)¹⁷. Une

telle situation est un véritable paradoxe dans l'un des principaux pôles étudiants du pays. Avec près de 39 000 étudiants¹⁸ inscrits dans l'enseignement supérieur au cours de l'année 2011-2012, Rouen se positionne comme la 15^e aire urbaine française et le deuxième pôle de la vallée de la Seine après l'Île-de-France. L'offre de formation y est particulièrement diversifiée, avec près d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur, dont certains figurent parmi les plus reconnus de France dans les classements spécialisés : INSA de Rouen, ESIGELEC, Neoma Business School... Le faible niveau de diplôme de la population active trouve son explication dans la difficulté à retenir, une fois diplômés, les étudiants pour lesquels le bassin de vie est au départ attractif. La population des 15-24 ans est ainsi la seule classe d'âge pour laquelle le bassin de vie accueille davantage d'habitants qu'il n'en perd, ce qui révèle que les étudiants venus se former à Rouen tendent à repartir par la suite, pour certains afin de compléter leur cursus, mais aussi, pour d'autres, faute de débouchés professionnels correspondant à leur niveau de formation. Les jeunes les plus diplômés semblent donc finir par quitter le bassin de vie¹⁹.

Concentrant le quart des établissements d'enseignement supérieur et 43 % des étudiants de Normandie, le bassin de vie de Rouen se situe également dans un rapport de forte interaction avec la région, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Ainsi, la région possède des effectifs de chercheurs qui pourraient être étoffés et est encore en mesure d'accroître sa contribution à la production scientifique nationale. Un tel constat s'explique en partie par la prépondérance du secteur privé et la place modeste du secteur public dans la recherche régionale, mais aussi par d'autres efforts à intensifier, tels que l'amélioration de la visibilité des publications régionales, le renforcement des coopérations entre établissements notamment dans le cadre de la COMUE ou la sensibilisation des PME à la R&D et à l'innovation²⁰.

16 Source : « Les études de cas : huit effets territoriaux identifiés », in Les effets de Bretagne à grande vitesse dans l'agglomération rennaise - Euro Rennes : un projet historique pour valoriser Rennes, la Bretagne et ses territoires, AUDIAR, septembre 2012.

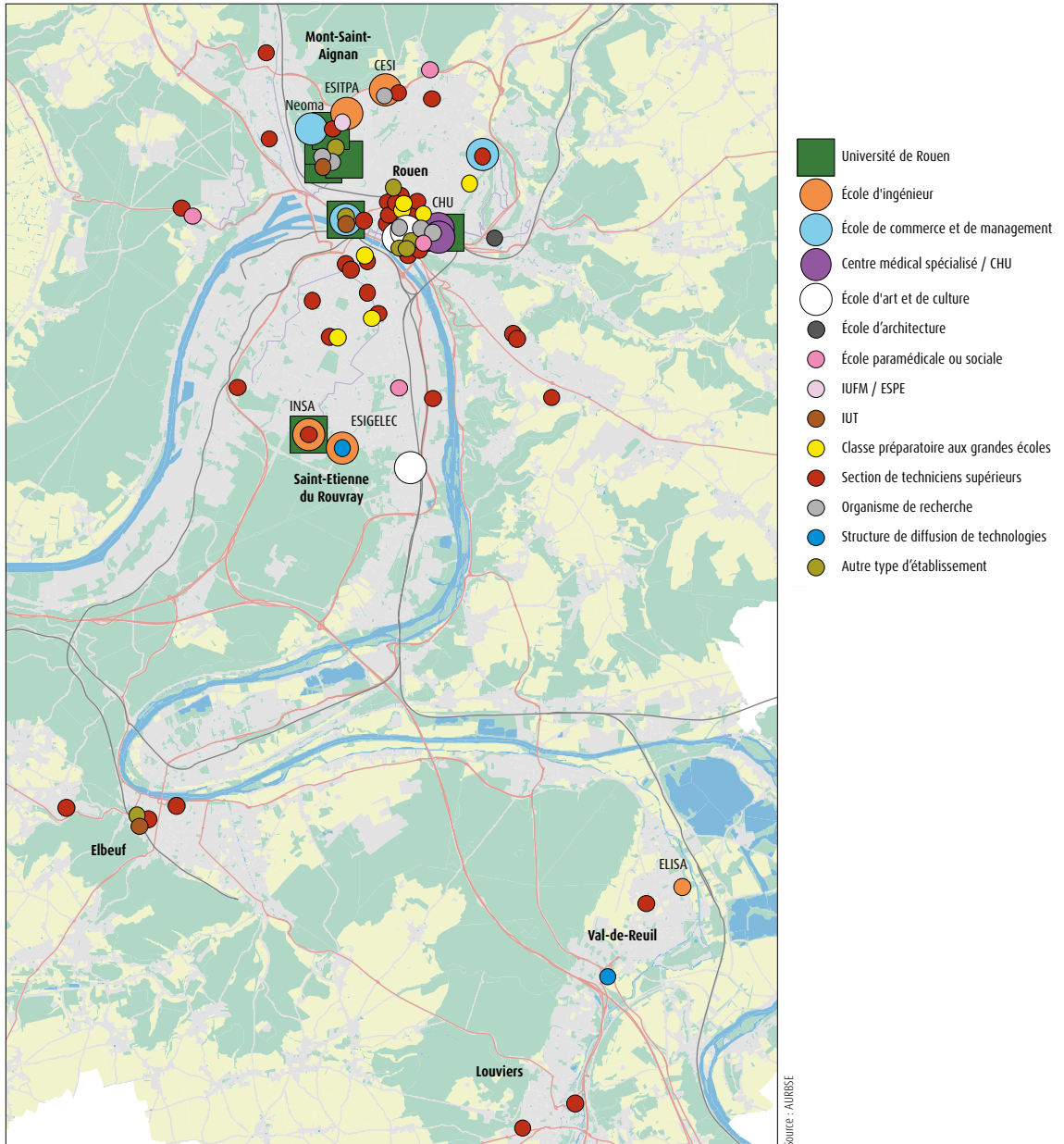
17 Source : Insee, recensement 2010. Traitement : AURBSE.

18 Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Atlas régionaux 2011-2012.

19 Infolio n°4, Attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen : qui arrive, qui part ? - AURBSE juin 2013.

20 Infolio #5, Bassin de vie de Rouen : effectifs d'étudiants et établissements d'enseignement supérieur - AURBSE septembre 2013.

Établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le bassin de vie de Rouen



Afin de répondre à ces enjeux, la Région et la Métropole Rouen Normandie ont élaboré des stratégies concordantes de recherche et d'innovation, qui visent à décloisonner ces milieux en structurant toute la diversité de leurs acteurs autour de réseaux de recherche thématiques bénéficiant d'équipements de pointe. Les secteurs prioritaires sont la santé, l'énergie, les transports, les matériaux, ou encore les technologies de l'information et de la communication.

En parallèle, une large offre d'hébergement a été constituée sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, qui comprend notamment un réseau de pépinières permettant de répondre aux besoins des entreprises de ces secteurs prioritaires et de favoriser la diversification du tissu économique :

- Seine Biopolis, pépinière hôtel d'entreprises dédiée au secteur de la biologie et de la santé, bénéficiant de laboratoires et équipements spécifiques, et située à proximité du CHU et de la faculté de médecine et pharmacie ;
- Seine Ecolopolis, pépinière hôtel d'entreprises dédiée à l'éco-construction, pouvant accueillir jusqu'à 50 entreprises ;
- Seine Innopolis, dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, site de 10 000 m² de bureaux en cœur d'agglomération doté d'une pépinière d'entreprises et d'un espace de travail collaboratif, « La Cantine » ;
- Seine Créapolis, pépinière proposant des bureaux et des ateliers aux entreprises de tout type et de tout secteur d'activité ;

- Seine Actipolis, parc d'activités industrielles, artisanales et mixtes, intégrant un hôtel d'entreprises composé d'ateliers et de locaux tertiaires.

La progression des emplois tertiaires qualifiés

C'est un troisième défi pour le bassin de vie. Pour l'heure, en effet, il manque comparativement plus de 20 000 emplois tertiaires par rapport à Grenoble et plus de 30 000 par rapport à Rennes. Cette situation s'explique notamment par un marché de l'immobilier de bureaux sous-dimensionné pour satisfaire la demande dans une agglomération de cette envergure, avec 42 000 m² loués ou vendus en moyenne chaque année, dont seulement 15 000 m² neufs. Grenoble en totalise 53 000 m² par an et Rennes 77 000 m² dont 42 000 m² neufs. Les causes en sont nombreuses et certaines d'entre elles sont structurelles : Rouen est pénalisée par une insuffisance chronique d'offre neuve, particulièrement en centralité, et l'absence d'un quartier d'affaires identifié, susceptible d'entraîner une véritable dynamique de développement tertiaire²¹. Dans cette optique, le bassin de vie de Rouen dispose aujourd'hui d'un levier exceptionnel pour transformer profondément ses conditions économiques. La mise en œuvre du projet Seine Cité, amplifiée par la nouvelle gare d'agglomération, permet de recréer un environnement économique favorable à moyen terme, dont les premiers jalons, à plus court terme, s'inscrivent dans une stratégie de développement globale et cohérente.

21 Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, diagnostic STRATER, 2011.